

Le magazine de votre ville

Rencontre

à Combs

N°152
Octobre
2014



Dossier > À votre écoute...
...en permanence «s»

www.combs-la-ville.fr





**Je n'aime pas les coiffeurs...
...qui n'en font qu'à leur tête !**

Je veux tout... et alors ?

TCHIP
La coiffure à petits prix
www.tchip.fr

- SHAMPOOING + BRUSHING **10€***
- SHAMPOOING BRUSHING + COUPE **20€**
- SHAMPOOING BRUSHING COUPE + COULEUR **30€**
- SHAMPOOING BRUSHING COUPE + COULEUR INOA **40€**
- SHAMPOOING BRUSHING COUPE + BALAYAGE **50€**

Du mardi au samedi -10% sur tous les forfaits*

* valable du mardi 7 au samedi 25 octobre 2014, sur présentation du magazine.

COMBS-LA-VILLE
23, avenue de la République
Tél. : 01 60 60 08 08

Du mardi au samedi de 9h à 19h. Le jeudi de 10h à 20h

Sans rendez-vous. Nos prix sont nets et sans supplément. Prix maximum conseillé.
100% marques L'ORÉAL et KERASTASE.
Shampooing+Brushing 10€ sur cheveux courts. Avec ou sans cheveux courts ? OUI, si vos cheveux ne touchent pas les épaules.

Financer facilement. Jusqu'à 100 000 euros
RCS 494 837 162 10021



valorisez votre habitat

Entreprise qualifiée
QUALIBAT

FAAC
AUTOMATISMES ET CONTRÔLES D'ACCÈS

AUTOMATISMES

PORTAILS ET CLOTURES

ELECTRICITE GENERALE

FENÊTRES VOILETS ROULANTS

PORTES DE GARAGE

www.fermelec.com

38 ter, rue de Villecresnes, BRUNOY

01 69 39 25 25

Ouverture du secrétariat: du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 18h
SARL au capital de 7622,45€- 419 219 548 RCS EVRY



LA BOISSIÈRE RÉSIDENCE

COMBS-LA-VILLE SEINE-ET-MARNE

FRAIS DE NOTAIRE OFFERTS

Venez visiter nos derniers F3 !

A proximité de toutes commodités et des transports (5 mn gare RER D), belle résidence de standing avec appartements du studio au 5 pièces, grandes terrasses et loggias, boxes en sous-sol et ascenseur.

LIVRAISON IMMÉDIATE

Renseignements et vente :
06 87 32 88 29
www.gilpromotion.fr

30 ans d'expérience
GIL Promotion



SOMMAIRE

4 Actu

- Les images du mois
- Programme de la Semaine du goût
- L'intercommunalité en 2015
- Inauguration crèche les Moussaillons
- Programme de la Semaine Bleue

9 Travaux

11 Élargissons notre horizon

- Les grandes figures européennes
- Sénart : coup de pouce aux associations

12 Bien vivre

- Règlementation encombrants

13 Dossier

- À votre écoute... en permanence(s)

17 Économie locale

- Spécialités portugaises
- Prix de la Créativité 2014

18 Dans vos quartiers

- Les Conseils de Quartier sont au travail

19 À votre rencontre

20 Du temps pour soi

- Ateliers du Tremplin 16-20 ans
- Octobre à la médiathèque
- Exposition au Château de la Fresnaye

22 Les associations

26 Vie municipale

27 À noter

La mauvaise copie du gouvernement sur les rythmes scolaires

Cette rentrée 2014, favorisée par le gros beau temps qui a marqué la fin de l'été et le début de l'automne a été réussie sur de nombreux plans, qu'il s'agisse en particulier :

- de l'accueil des nouveaux habitants, toujours très intéressés à découvrir les nombreuses facettes de la vie et des services et équipements communaux,
- du forum des associations, toujours très prisé par un nombre impressionnant de Combs-la-villais venus faire le plein d'activités pour toute l'année,
- des manifestations autour du patrimoine, très riche et diversifié chez nous,
- du critérium Laurent Fignon, encore plus difficile cette année du fait de la pluie qui rendit dangereux les premiers tours de circuit, mais qui une fois de plus récompensa un très beau « plateau » où s'est hissé un de nos jeunes espoirs parvenu à « accrocher » la 3ème place,
- de la rentrée scolaire proprement dite où, s'agissant des compétences « ordinaires » de la commune, tout était parfait au moment du retour de nos enfants dans nos 8 école et groupes scolaires.

C'est pourquoi il est vraiment dommage que cette belle « fête » soit gâchée par la réforme des rythmes scolaires, que nous avons pourtant tout fait pour essayer de mettre en place aussi bien que possible, malgré tout ce que tout le monde pense de son « utilité », et dont la mise en place s'avère être encore beaucoup plus difficile que nous le pressentions.

Car même s'il est trop tôt pour faire un bilan complet et définitif, les premiers constats sont là, plutôt préoccupants :

- à peine un mois après la rentrée, les enfants sont pour beaucoup d'entre eux fatigués,
- malgré un travail intensif jusqu'au dernier moment, les recrutements que nous avons lancés n'ont pas tous trouvé « preneur » et la mise en place des activités s'en ressent cruellement,
- les parents s'en émeuvent à juste titre,
- nos personnels, qui sont de très bons professionnels, sont légitimement préoccupés d'une situation qui leur échappe,
- les enseignants, déjà très réservés sur la réforme, malgré leur... « devoir de réserve », sont inquiets,



Le 21 septembre, au lancement du critérium cycliste Laurent Fignon

et eux aussi à juste titre, des conséquences de cette réforme sur les conditions dans lesquelles ils peuvent assumer leur mission, - et donc tout cela coûte très cher pour un résultat plus que médiocre.

Bref, contrairement au « volontarisme » hasardeux du gouvernement, qui s'est littéralement défaussé sur les communes de cette réforme dont personne ne veut et qu'il ne finance que très très partiellement et momentanément, il faut tout reprendre. C'est ce que j'ai décidé de faire sans tarder, afin qu'un dialogue rapide mais précis et efficace avec toutes les parties prenantes permette de rétablir une situation normale. Et pour cela je n'exclus aucune hypothèse, y compris celle qui conduirait à abandonner le principe de « temps d'activités périscolaires » qui n'auraient aucune capacité à aider à une meilleure organisation du temps de l'enfant. Nous irons aussi vite que possible pour assumer nos responsabilités. Mais il faudra, au passage, que l'Etat, principal initiateur de cette réforme avortée, prenne également les siennes !

Un dernier mot pour saluer, en ce début octobre, le départ en retraite de notre Directeur Général des Services Bernard Bézard, qui travailla à mes côtés durant plus de 15 ans de façon très positive et utile à la commune. Je sais qu'avec Ghislaine Le Blanc, que j'ai appelée à mes côtés pour lui succéder, les Combs-la-villais trouveront auprès de nos services les meilleures réponses que les rudes temps actuels permettent néanmoins.

Bonne lecture!

Votre Maire

Guy Geoffroy





31 nouvelles familles combs-la-villaises étaient présentes le 6 septembre pour être accueillies comme il se doit par Guy Geoffroy et Michel Bisson.



La pluie lors du Critérium cycliste Laurent Fignon le dimanche 21 septembre 2014 n'a pas empêché la course de battre son plein.

Les images...



La cérémonie célébrant la libération de Combs-la-Ville le 25 août a eu lieu sous la pluie.



Comme chaque année, le Forum des associations, samedi 6 septembre, a fait le plein d'inscriptions.



Le Député Maire Guy Geoffroy, Cyril Delpuech Maire adjoint ont remis des dictionnaires dans toutes les classes de CM2.

... du mois...



Après avoir reçu, une délégation de 14 chypriotes de Dali en juillet, le Député Maire, Guy Geoffroy, a accueilli nos amis québécois venus nous rendre visite en septembre.



Les anniversaires des seniors ont été fêtés au restaurant le Paloisel en présence de Patrick Sédard, Maire adjoint le 3 septembre.



Le lauréat du prix «1 Livre, 1 Commune 2014» : Olivier Bellamy pour son premier roman «Dans la gueule du loup».

Mangez des pommes !



Des pommes au four seront servies au menu de la restauration scolaire durant la semaine du goût.

En ce début d'automne la pomme est le fruit à déguster sous toutes ses formes : compote, tarte, sorbet... C'est aussi le thème retenu pour la semaine du goût à Combs-la-Ville.

La semaine du goût, c'est l'occasion, dans les classes, le restaurant scolaire ou à Trait d'Union, de faire un travail important sur l'alimentation. Découvrir, goûter, oser, donner son avis (en rappelant qu'on a le droit de ne pas aimer mais qu'il faut d'abord goûter) et avoir envie d'aller vers un monde de saveurs inconnues.

La pomme : «haute comme 3 pommes», elle nous semble bien banale et pourtant, il en existe des milliers de variétés. Cette semaine du goût est donc l'occasion de la faire redécouvrir aux enfants et de leur donner envie, à travers ce fruit, de laisser de côté, de temps en temps, les gâteaux et le chocolat.

AVEC TRAIT D'UNION

Le mercredi 15 octobre de 14h à 17h participez à la sortie intergénérationnelle

à la cueillette de Coubert : ramassage de pommes et fabrication de jus de pommes. Tarif : 2€/ personne.

Le jeudi 16 octobre de 14h à 16h : Atelier cuisine adultes. Découverte de recettes salées sucrées à base de pommes. Tarif : 2€/ personne.

Renseignements :
01 60 60 64 69

LA POMME EN VEDETTE AUSSI À LA CANTINE

Acide, sucré, parfumé, doux ou tonique, ce fruit aux nombreuses variétés (6 000 à travers le monde) se prête bien à cette opération. Avec des recettes, préparées par la restauration scolaire la pomme est déclinée de multiples façons au cours des cinq repas de la semaine : en compote, en accompagnement du plat principal, en entrée, en dessert, cuite ou crue. Nul doute que cette dégustation sera appréciée des enfants.

Dans les centres de loisirs aussi des activités autour de la pomme seront organisées. Renseignez-vous auprès de votre centre.



Erratum

Les menus imprimés au mois de septembre ne mentionnent pas la semaine du goût. La version disponible en ligne www.combs-la-ville.fr est corrigée.

EN BREF

Les petites brèves de Trait d'Union

Nouveau ! L'atelier couture change de jours et de formule. Les animatrices vous proposent d'apprendre à coudre selon leurs spécialités : des ourlets, de la réparation de la confection, de la création de sacs ou vêtements tendances, de la fabrication de vêtements et articles pour enfants... Venez avec votre trousse à couture, nous mettons à disposition des machines à coudre et nos savoir-faire le lundi toute la journée, le jeudi après-midi et le vendredi après-midi.

Renseignements auprès de la référente adultes Anna Cognet au 01 60 60 79 57

Spécial Halloween

Mercredi 22 octobre de 10h à 16h30, venez rencontrer nos gentils monstres pour cette journée intergénérationnelle «Spécial Halloween». Au programme : fabrication de petits monstres, jeux monstrueux et plein d'autres surprises. Inscriptions à partir du 6 octobre. Tarif : 2€/ personne.

Renseignements 01 60 60 64 69

Nouveaux parents, nouvelle vie

Nouveaux parents, venez partager et échanger votre expérience et votre nouvelle vie avec d'autres parents. Rendez-vous les mardi 14 octobre et 4 novembre 2014 de 9h à 11h au centre d'activités sociales Trait d'Union.

Renseignements : 01 60 60 92 44

Recherche bénévoles

Trait d'Union recherche des bénévoles pour le soutien scolaire, et les ateliers créatifs en famille.

Renseignements 01 60 60 64 71

Intercommunalité : En route vers la « communauté d'agglo. »

Le comité syndical du 19 juin (instance exécutive du San de Sénart dont fait partie Combs-la-Ville) a approuvé le principe de la transformation du San en Communauté d'agglomération. Le changement sera effectif au 1^{er} janvier 2015.

Exit le Syndicat d'agglomération nouvelle (San), qui fera bientôt place à une Communauté d'agglomération. Le 19 juin, une large majorité du comité syndical (43 voix pour et 4 abstentions) a approuvé la mise à jour des compétences du San et sa transformation en «CA» à compter du 31 décembre 2014. Les huit communes de Sénart ont jusqu'au 30

septembre pour approuver à leur tour cette transformation dans les mêmes termes. Pour Combs-la-Ville c'est fait depuis le Conseil municipal du 7 juillet 2014. Un arrêté préfectoral officialisera alors le changement de statut.

«Une nouvelle époque commence pour notre agglomération, qui conserve néanmoins son statut d'OIN, opération d'intérêt national, commente le président du San et maire de Lieusaint, Michel Bisson. Nous passons d'une phase d'aménagement à une période de gestion intercommunale. Et nous devons aller vers la mutualisation de certains services au niveau intercommunal. Enfin, dans le cadre du Grand Paris et de la loi Maptam, il est plus efficace de partager le même statut que les agglomération voisines.»

L'ensemble des biens, des droits et des obligations du San sera transféré à la Communauté d'agglomération, de même que les personnels et les équipements. En clair, la nouvelle structure exercera donc dans un premier temps les mêmes compétences que la précédente, sur le même périmètre, avec les mêmes élus et le même personnel. À charge pour elle d'imaginer de nouvelles règles du jeu dès 2015.

Pour le député-maire Guy Geoffroy « il s'agit d'une évolution logique et utile à l'approche du « grand chambardement » que devrait constituer la nouvelle carte des agglomérations que prépare l'Etat dans le cadre du projet « Paris-Métropole » ».

Rien que pour les enfants !

La commune dispose désormais de quatre structures adaptées aux tous-petits.

Le 26 septembre 2014 sous un soleil propice et radieux, le député-maire Guy Geoffroy, a inauguré la nouvelle crèche collective «Les Moussaillons» en compagnie de Juliette Bredas, maire-

adjoint chargée de la petite enfance, de Didier Turba, Vice-président du département de Seine-et-Marne et de Noël Barbier, Président du Conseil d'administration de la CAF de Seine-et-Marne. Avec la crèche collective «les Moussaillons», la commune propose un mode de garde pour plus de 160 enfants (dix de plus que précédemment). Les deux



La halte jeux a ouvert ses portes le 8 septembre rue Georges Brassens en lieu et place de la mini crèche le Soleil. Le personnel et les familles sont ravis de ce nouvel équipement adapté à la petite enfance.

crèches collectives «Les Moussaillons» et «les Farfadets» accueillent chacune 40 enfants, la crèche familiale «Ribambelle» 57 enfants pris en charge au domicile de 25 assistantes maternelles et la Halte-Jeux «les Lutins» 26 enfants en journée continue et 20 enfants en demi-journée. Cette dernière a intégré les anciens locaux de la mini crèche le Soleil plus adaptés, début septembre.

Le député-maire Guy Geoffroy



26 septembre 2014 : inauguration de la crèche collective «les Moussaillons».

a souligné la nécessité de conforter le lien social avec cette nouvelle crèche qui vient s'installer au coeur d'une ensemble désormais intergénérationnel qui regroupe la crèche, le groupe scolaire Paloisel et plus loin le collège les Aulnes et les établissements destinés aux personnes âgées (résidence Seniors et EHPAD). Il a remercié le travail de tous les acteurs pour ce projet qui est pour lui «l'un des plus beaux équipements réalisés depuis trente ans sur la commune».

En direct de l'école...



La rentrée passée, les enfants du groupe scolaire Sommeville ont participé activement avec leurs enseignants à l'opération nationale «Nettoyons la nature» le vendredi 26 septembre 2014.



A l'école le Chêne, les parents comme partout ailleurs ont accompagné leurs enfants le mardi 2 septembre, jour de la rentrée des classes.



INFO...

Avis au public

Trois enquêtes publiques auront lieu au mois de novembre.

Du lundi 3 novembre au mercredi 19 novembre 2014, auront lieu trois enquêtes publiques préalables au déclassement et à la désaffectation du domaine public communal de portions d'espaces verts en vue de leur cession à des particuliers. Les pièces des dossiers ainsi que les registres d'enquête publique sont déposés à la mairie et mis à la disposition du public du 3 novembre au 19 novembre 2014 inclus, aux horaires habituels d'ouverture de la Mairie.

Henri Ladruze, Commissaire-Enquêteur, reçoit le public en mairie le lundi 3 novembre 2014 de 8h45 à 11h45, le mercredi 12 novembre 2014 de 13h30 à 17h15 et le mercredi 19 novembre 2014 de 13h30 à 17h15.

Le Commissaire-Enquêteur transmettra ses rapports et ses conclusions motivées au Maire dans un délai d'un mois à compter de la date de clôture des enquêtes.

Pour plus de renseignements prendre contact avec le Service urbanisme au 01 64 13 16 18.

EN BREF

Le mois thématique du BIJ

Le mois thématique du BIJ s'intéresse en octobre aux métiers d'infirmière et d'aide soignante : débouchés, salaires, les conditions de travail et de formation, l'évolution professionnelle... Une documentation complète et les conseils avisés des informateurs jeunesse vous attendent.

Renseignements : 01 60 60 96 60

BIJ : coup de pouce au financement du permis de conduire.

Si vous habitez la ville depuis au moins un an au moment de la demande, si vous avez entre 18 et 25 ans, avez terminé votre scolarité et êtes en recherche d'emploi ou si vous êtes en fin de formation (dernière année Bac pro, IUT, BTS, Licence...), en apprentissage ou en alternance, si vous n'êtes pas titulaire d'un CDI ou employé à temps plein et n'avez pas des ressources qui excèdent celles d'un QF4, vous pouvez déposer un dossier de demande d'aide financière si vous vous inscrivez pour la première fois dans une auto-école de la ville. Vous vous engagez ensuite à effectuer « un investissement pour la vie locale » (c'est à dire 20 heures d'activités pour la ville).

Renseignements :

Actions Citoyennes : 01 60 60 93 17,
BIJ : 01 60 60 96 60 ou Tremplin
16-20 ans au 01 64 13 16 20.

Bien être dans son assiette !

Une réunion d'information est proposée le 3 novembre 2014, aux seniors pour la mise en place du prochain atelier (début 2015) « Bien être dans son assiette ». Elle aura lieu dans la salle d'activité du Pré aux Tilleuls.

Renseignements : animations seniors au 06 08 23 44 94

Semaine bleue : la ville invite ses aînés

Cinq temps forts sont proposés aux aînés à l'occasion de la Semaine bleue : la projection du film « Qu'est ce qu'on a fait au bon Dieu » au cinéma la Coupole, une sortie à la Verrerie d'Art de Soisy, un café chantant avec Chanson dans l'air, une sortie à Milly-la-Forêt et un spectacle chanté mis en scène par Maud'Alix et ses danseuses. Réservez, dès maintenant vos dates, les 13, 14, 15, 16 et 17 octobre prochains.

La «semaine bleue» se déroule du 13 au 17 octobre 2014. La ville de Combs-la-Ville au travers du centre communal d'action sociale, le CCAS, organise cinq rencontres ludiques et éducatives pour les personnes âgées de 60 ans et plus.

LE PROGRAMME

Lundi 13 octobre à 9h30 : rendez-vous à Trait d'union pour préparer le goûter du Ciné-club (confection de douceurs sucrées à base de pommes). À 13h15, ouverture de la semaine bleue avec

le ciné-club à la Coupole : «Qu'est ce qu'on a fait au bon Dieu» suivi d'un goûter à la cafétéria.

Mardi 14 octobre à 13h : sortie à la Verrerie d'Art de Soisy puis goûter au Jardin des Roches. Retour prévu à 18h15. Attention ! places limitées à 57 personnes. Rendez-vous au car avenue des Tilleuls à 13h retour prévu vers 18h. **Inscription obligatoire au 01 64 13 45 28.**

Mercredi 15 octobre à 14h : café chantant avec «Chanson dans l'air» à la salle des fêtes André Malraux. Le café chantant est un moment d'échange et de convivialité pour lequel il suffit d'aimer chanter ou écouter chanter. Alors si vous vous sentez une âme d'artiste, si vous voulez pousser la chansonnette et être accompagné par la guitare, faites-vous connaître auprès de **Violette 06 08 23 44 94**. Nous vous attendons nombreux pour chanter ensemble. La Croche-Chœur en Ballade, chorale du conservatoire et la chorale de Trait d'Union viendront terminer la journée en nous interprétant quelques œuvres de leurs répertoires.

Jeudi 16 octobre à 13h rendez-vous au



car avenue des Tilleuls pour la sortie à Milly la Forêt avec une visite de la Chapelle Saint Blaise et du conservatoire des plantes. Dégustation de pain d'épice, de tartines de confitures et de tisanes. **Inscription obligatoire au 01 64 13 45 28.** Retour prévu à 18h15.

Vendredi 17 octobre, pour clôturer cette belle semaine, venez nombreux assister à un spectacle chanté interactif avec un répertoire connu, malicieusement mis en scène par Maud'Alix et ses danseuses pour une ambiance assurée! 14h30 : ouverture des portes de la salle des fêtes André Malraux, 15h : spectacle avec entracte et goûter, 18h : discours du Député-Maire Guy Geoffroy et du Maire-adjoint Patrick Sédard. Remise des médailles pour M. et Mme Seniors 2014

18h30 : Pot de clôture de la semaine bleue.

Renseignements : 01 64 13 45 28

ZOOM...

Café des Parents, le vendredi 10 octobre 2014.

Parents, vous êtes invités à participer au café débat sur le thème de l'éducation kinesthésique au centre d'activités sociales Trait d'Union de 19h30 à 21h30. « À l'école on le dit rêveur, pas concentré, éparpillé, peu organisé, il a du mal dans les raisonnements logiques, la lecture, ou la mémorisation, votre enfant peine à entrer dans les apprentissages ? ». Le Café des parents vous propose de découvrir l'outil du Brain Gym, issu de l'Éducation Kinesthésique, afin de mieux appréhender les apprentissages scolaires.

L'éducation kinesthésique

L'Éducation Kinesthésique est une approche éducative qui utilise des mouvements corporels spécifiques pour améliorer nos capacités, en particulier pour « mieux apprendre » (au sens large du terme). Un lien étroit existe entre les mouvements du corps et les fonctions cérébrales impliquées dans certaines formes d'apprentissage. La soirée sera animée par Claire Lecut, consultante et formatrice en éducation kinesthésique.

Pour plus de renseignements prendre contact avec le Service Prévention Réussite Éducative au 01 64 13 45 24.

La nouvelle chaufferie biomasse

La chaufferie du groupe scolaire Beausoleil a été modernisée. Deux chaudières biomasse ont été installées.

Deux chaudières Okofen montées en cascade, faisant 56 kw chacune soit 112 kw maxi ont été installées au sein du groupe scolaire Beausoleil ainsi que deux silos textiles d'une capacité maxi de 7.2 à 8.5 tonnes par silo suivant la densité du granulé. La gestion d'approvisionnement est entièrement automatique. Un camion souffleur pourra livrer jusqu'à 15 tonnes (soit le plein en une seule fois en 1h30), c'est plus long que le fioul et c'est aussi un peu plus bruyant donc les livraisons se feront les mercredis après-midi pour limiter les nuisances sonores.

L'approvisionnement en bois est assuré

par une filière locale de Seine et Marne et une filière vosgienne.

Cette chaufferie biomasse, s'inscrit dans l'engagement de la Ville en matière de développement durable.

LA BIOMASSE PRÉSERVE LES RESSOURCES NATURELLES

La chaudière fonctionne grâce à au bois sous forme de plaquette forestière, un combustible provenant du broyage et déchetage de branches issues de l'entretien des forêts, parcs et jardins.

Ainsi à l'intérêt écologique, la chaudière biomasse ajoute un intérêt économique puisque des producteurs locaux approvisionneront en plaquette.



Ici une perspective (3D) de l'installation des deux chaudières Okofen

EN BREF

Vol de câbles au Parc des Sports

Plusieurs centaines de mètres de câbles d'alimentation électrique ont été dérobés au stade municipal Mimoun et Couderc Le vol a eu lieu durant la deuxième quinzaine de juillet. Ces câbles servent à alimenter en électricité les terrains. Une partie des installations a été remise en sécurité (le terrain d'honneur, une partie du terrain synthétique et une partie du terrain d'entraînement. Les grilles d'accès ont également été endommagées. Une enquête de police a été ouverte. La situation sera totalement rétablie au début du mois d'octobre.

Coût : 17 000 euros

Remplacement éclairage public

L'éclairage public est progressivement remplacé dans diverses rues du secteur du Bois l'Évêque ainsi que dans la rue de Varennes et l'avenue de la République. Ces travaux sont réalisés par l'entreprise Ineo.

Travaux de voirie

Différents travaux de voirie sont réalisés dans la rue de Cramayel (réfection de la piste cyclable du Parc Central) et rues des Semailles, de Chanteloup, du Bois des Limosins, place des Luzernes par la société Eurovia.

Communiqué SNCF : Informations travaux

Dans le cadre de nos travaux REGIOLIS, rabotage de quai, nous vous informons que nous allons intervenir en gare de Combs. Ces travaux dureront jusqu'au samedi 18 octobre 2014 de nuit (23h - 5h30). L'emploi de certains matériels à grande puissance (environ 110 décibels) va occasionner une gêne pour les riverains. **Pour tout renseignement : Nicolas PEZE, dirigeant de l'Unité Patrimoine de Melun, au 06.86.08.90.77.**

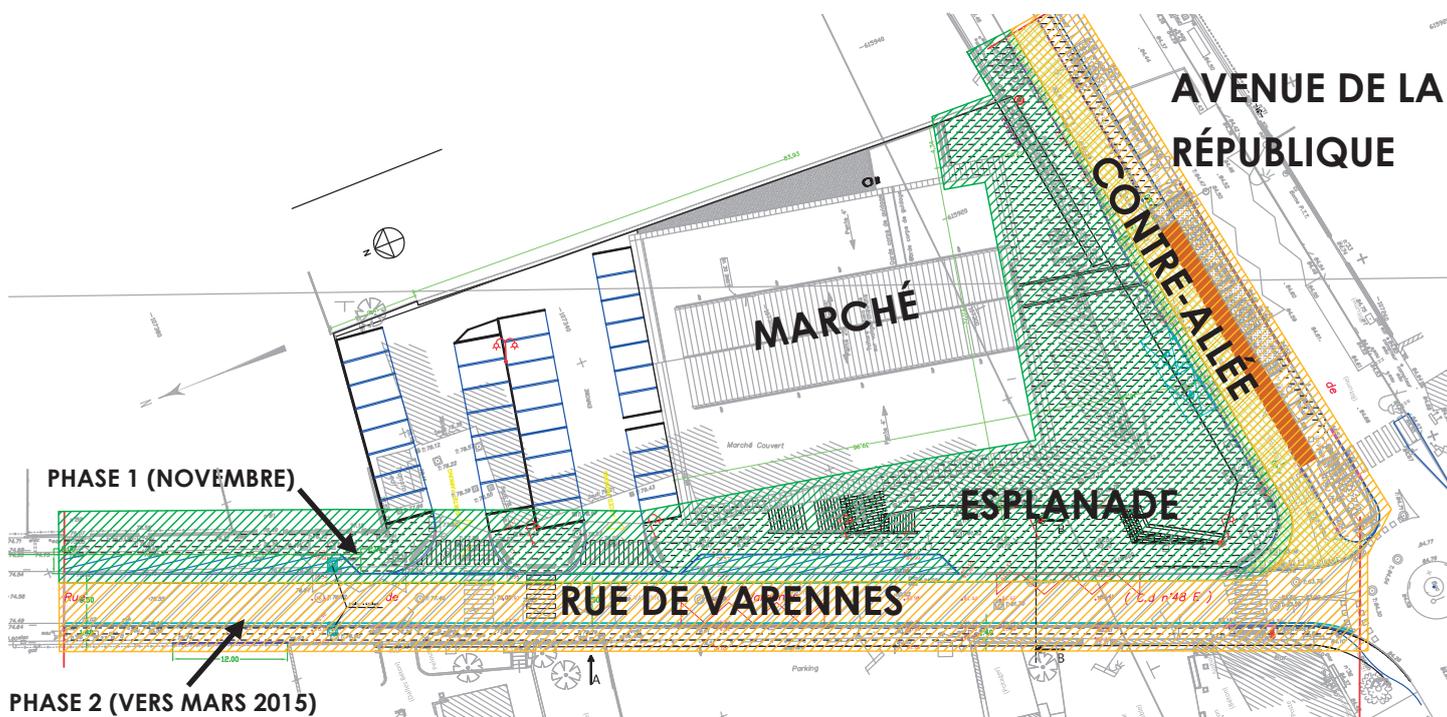
Marché municipal : l'aménagement des abords va commencer

La construction du parking du nouveau marché municipal va commencer. Des travaux nécessaires pour lesquels les solutions de stationnement ont été anticipées.

Des travaux d'aménagement vont commencer dans la contre allée de l'avenue de la République, sur la nouvelle esplanade

du marché ainsi que dans la partie descendante de la rue de Varennes (côté nouveau marché). Durant environ trois semaines en novembre, le stationnement situé à côté du nouveau bâtiment ne sera plus accessible (Phase 1 en vert sur le schéma). Mais la rue de Varennes étant en sens unique descendant le samedi matin, des solutions de stationnement existent jusqu'en bas de la rue. Une partie de la route sera également occu-

pée après la période hivernale (phase 2 en jaune ocre) pendant quatre semaines environ. La livraison globale du marché est prévue pour mi-décembre. Des places pour personnes à mobilité réduite seront construites aux abords du marché. Et en parallèle du nouveau parking d'autres places de stationnement rue de Varennes seront créées.



Reconstruction d'une partie du gymnase S. Allende suite à l'incendie

Des rencontres vont avoir lieu début octobre avec les différents dirigeants des clubs sportifs pour parfaire les installations du gymnase. Le démarrage des travaux est prévu à la fin du mois de décembre, la livraison des salles reconstruites se fera à la rentrée 2015.



Les grandes figures européennes

3^{ème} volet : la cause des femmes

L'instauration en 1979 d'une commission des Droits des femmes au Parlement européen, a favorisé l'émergence de personnalités féminines d'envergure européenne. L'Europe, en tant que laboratoire d'expériences, levier pour l'égalité et creuset pour la parité, peut être une chance pour les femmes, dans la mesure où leur rôle bénéfique est soutenu et développé. Quelques exemples...

Emma Bonino est italienne. Licenciée en langues et littératures étrangères, militante de la « non-violence » pratiquée par Mahatma Gandhi, femme politique dans son pays, elle est la promotrice en 1975 du référendum qui introduit la législation



sur l'avortement. Engagée dans la lutte contre les discriminations à l'égard des femmes et les conduites sexuelles, elle est élue députée en 1976 et renouvelle son mandat 7 fois. Elle suscite le référendum contre l'énergie nucléaire. En 1979 elle se présente au Parlement européen et remporte 4 mandats. En 1994 elle devient Commissaire européenne à la politique des consommateurs, de la pêche et à l'aide humanitaire d'urgence.

L'Humanitaire est son domaine, elle se rend au Zaïre et dans l'ex-Yougoslavie, fait savoir aux médias qu'elle déplore la lenteur des Européens à intervenir en cas de conflit. Puis elle monte la campagne « une fleur pour les femmes de Kaboul » et se bat pour l'éradication des mutilations génitales féminines. Parmi ses nombreuses décorations, elle reçoit pour l'Italie le Prix Femmes d'Europe 2004 et le titre de Commandeur de la Légion d'Honneur française en 2009. En 2013

elle est nommée Ministre des Affaires étrangères.

Simone Veil est niçoise. Déportée à Auschwitz, elle devient en 1970 la 1^{ère} femme secrétaire générale du Conseil supérieur de la Magistrature. Ministre de la Santé en 1974, elle s'attelle au projet de loi sur l'avortement, la loi est votée en 1975. Tête de liste UDF en 1979, elle est élue au suffrage universel direct 1^{ère} Présidente du Parlement européen, symbole puissant de la réconciliation franco-allemande et de la construction européenne. Députée européenne jusqu'en 1993, elle devient Ministre d'État des Affaires sociales et termine sa carrière au Conseil constitutionnel. En 2005 elle fait campagne pour le Traité européen.



Coup de pouce aux associations

En 2014, le San de Sénart renouvelle l'opération Coup de Pouce en direction des associations. L'objectif :

attribuer une subvention pour soutenir les associations du territoire qui œuvrent dans le secteur social.

Dotée de 10 000 €, l'opération « coup de pouce » aux associations est reconduite cette année. Elle est destinée à encourager les initiatives associatives qui favorisent la solidarité, agissent en faveur des populations fragilisées du territoire ou œuvrent à l'intégration et l'épanouisse-

ment des Sénartais. La première édition en 2013, avait rencontré un vif succès, avec plus de quarante dossiers présentés.

QUI PEUT BÉNÉFICIER DU COUP DE POUCE DU SAN ?

L'opération coup de pouce s'adresse aux associations qui remplissent les critères suivants : le projet bénéficie à un public sénartais, avec une dimension intercommunale (au moins deux communes concernées), le projet est porté par une association œuvrant dans le champ social ou le projet présente une action d'utilité sociale (contribuant à la cohésion sociale, à l'égalité des chances, à la solidarité, au développement des individus), l'association ne doit pas être déjà soutenue par le San.

COMMENT UNE ASSOCIATION

PEUT-ELLE POSTULER ?

Jusqu'au 10 octobre, en remplissant un court formulaire de candidature. Le formulaire de candidature est téléchargeable sur senart.com. Il devra être retourné par voie postale au **San de Sénart – Hôtel de la Communauté, Direction du développement social, 9 allée de la citoyenneté, BP 6, 77567 cedex Sénart-Lieusaint ou par mail : m.vieira@san-senart.fr**

COMMENT SE FERA LA SÉLECTION ?

Un comité de sélection composé d'élus du San de Sénart et de membres du Conseil de Développement examinera les dossiers au regard des critères énoncés et choisira le ou les projet(s) sélectionné(s). Le comité de sélection rendra sa décision en novembre 2014.

Encombrants sauvages : ça commence à suffire !

La collecte des encombrants est réglementée sur la commune. On ne peut déposer «ses» encombrants n'importe quand, n'importe comment et n'importe où. Tout dépôt sauvage est strictement interdit*.

Les encombrants sont les déchets ménagers courants de dimensions ou de poids trop importants pour être mis à la poubelle : mobilier cassé, cartons fagotés, bois, ferraille, sommiers et matelas, fenêtres, portes et châssis sans vitrage ou éclats de verre. Leur volume ne doit pas dépasser **2 m³**. Ils doivent être facilement collectables et ne pas

jouets à piles, ordinateurs, hifi, télévisions doivent être ramenés en déchetterie ou échangés chez le vendeur lors d'un renouvellement. Tous autres types de déchets (peintures, huiles, pièces automobiles,...) ne sont pas acceptés et doivent être amenés à la déchetterie (celles de Combs et Varennes sont à votre disposition).



Voici un dépôt sauvage repéré place de l'An 2000 fin septembre.

présenter de danger pour les agents de collecte : si nécessaire, rabattre les clous, supprimer les bords coupants... Déposez les encombrants la veille au soir devant chez vous ou dans des emplacements réservés à ceux-ci.

Les déchets d'équipements électriques et électroniques ne sont pas acceptés dans les encombrants. Électroménager,

Si vous avez un doute contactez le SIVOM, pour qu'on puisse vous aiguiller ! www.sivom.com

À COMBS-LA-VILLE

Afin d'éviter tout danger, merci de déposer vos objets encombrants, la veille des dates définies vous concernant et ce le plus tard possible (ces dates sont disponibles sur le site du SIVOM et sur celui de la ville, vous les trouverez également dans votre annuaire municipal. Les équipes du SIVOM passent dès 5h30.

Un doute, une question ?

**N° vert : 0 805 80 1818 www.sivom.com
www-combs-la-ville.fr**

* Les dépôts sauvages sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975. Le dépôt d'objets de façon illicite est punissable d'une amende de 2^{ème} classe, définie par l'article R632-1 du Code Pénal et pouvant aller jusqu'à 1 500 €.

EN BREF

Les balades thermiques

Dans le cadre de son Plan Climat et en appui avec son Espace Info-Energie, le San organise de novembre à février, pour la deuxième année consécutive, des balades thermiques dans chaque commune de Sénart. Pour Combs-la-Ville, la balade aura lieu le 18 novembre 2014 de 19h à 21h30 pour les habitants du quartier Bois l'Evêque dont les rues sont spécifiées ci-après : rue de la Folle avoine, rue du Détourage, allée des maïs, allée des blés, rue des foins, rue des deux ronds-points, rue des labours, rue d'Égrenay, rue des deux mares, rue de la futaie, rue de la mare aux poiriers, rue du bois des limosins, rue de chanteloup, rue des luzernes, rue des semailles, rue du bois l'évêque (du 21 au 86).

Renseignements : 01 64 09 60 34

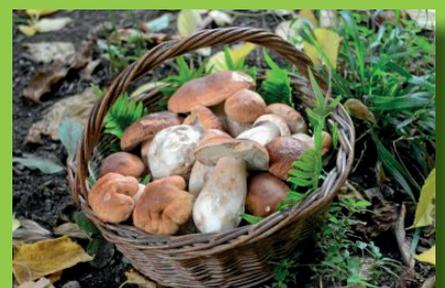
CPAM : Déclarer un accident causé par un tiers, le bon réflexe !

Lorsque vous êtes victime d'un accident engageant la responsabilité d'un tiers, c'est à dire d'une personne physique (un voisin, un automobiliste, le propriétaire d'un chien, un élève, ...) ou d'une personne morale (une entreprise, une administration, un établissement de soins, ...), ayez le bon réflexe : informez votre caisse d'assurance maladie et les professionnels de santé consultés.

Renseignement : www.ameli.fr

C'est la saison des champignons...

Cèpes, bolets et chanterelles sortent de terre. En Ile de France, vous en trouverez dans les forêts et surtout en Seine et Marne. Elles sont parmi les plus généreuses en champignons d'Ile de France. De Fontainebleau à Gretz-Armainvilliers en passant par Montceaux et Ferrière, n'hésitez pas à faire de nombreuses haltes sur les bords de route et à pousser quelques branches pour vous faufiler là où personne n'a encore cherché. Longez les talus pour déboucher des cèpes et baissez-vous au milieu des fougères pour trouver chanterelles et trompettes de la mort. **Attention** : Avant de partir les ramasser, l'Office National des Forêts (ONF) vous apporte quelques conseils et recommandations, **rendez-vous sur le site www.onf.fr**



À votre écoute, en permanence «S»



La commune propose différentes permanences : médicales, sociales et juridiques, totalement gratuites pour les Combs-la-Villais. Elles garantissent un accueil de qualité grâce à l'intervention de professionnels, de bénévoles et d'associations. Ces femmes et ces hommes vous guident dans vos différentes démarches.

Comment choisir votre contraception ? Où vous faire suivre pendant votre grossesse ? Comment assurer le suivi santé de votre enfant ? Autant de questions auxquelles les professionnel(le)s des centres de protection maternelle et infantile vous apporteront des réponses.

LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI)

Les centres de PMI dépendant des Maisons des Solidarité (MDS) du Conseil Général. Ils proposent de nombreux services gratuits à travers un réseau de centres de proximité répartis sur

l'ensemble du territoire départemental. A Sénart, la MDS est implantée à Lieusaint et pour la commune de Combs-la-Ville, les permanences ont lieu au sein du centre d'activités sociales Trait d'Union.

Une équipe pluridisciplinaire intervient pour aider les familles à titre préventif: médecins, infirmières, infirmières puéricultrices, éducatrice de jeunes enfants, psychologue, conseillère conjugale et familiale, sages-femmes.

La planification familiale accueille, des adolescents, des jeunes femmes, des couples, pour de l'information sur

les relations de couple et la sexualité, du conseil conjugal, des consultations médicales en vue de prescription de contraceptifs, de l'orientation pour du dépistage et du traitement d'infections sexuellement transmissibles, déclarations de grossesse.

La planification familiale est assurée par un médecin et une infirmière sur rendez-vous au 01 60 60 92 44. Les prestations sont gratuites et anonymes pour tous y compris pour les femmes sans couverture sociale. *Permanences : les 1^{er} et 3^{ème} vendredi de chaque mois de 14h à 16h à Trait d'Union.*

Les sages-femmes de la PMI, organisent le suivi de la grossesse, l'information et l'accompagnement des futurs parents pour tout ce qui concerne l'accueil de l'enfant. Les sages-femmes reçoivent sur rendez-vous mais peuvent également lorsque la situation le nécessite, se rendre à votre domicile pendant votre grossesse ou après votre accouchement.
Permanences : les 2^{ème} et 4^{ème} lundis du mois sur rendez-vous au 01 64 13 21 94

La PMI offre **un suivi médical** préventif gratuit **pour les enfants** de moins de six ans, des actions de vaccinations, de dépistage et d'éducation pour la santé, ainsi que des activités d'éveil pour les



à Trait d'Union

Les permanences PMI

- le premier lundi du mois de 9h à 12h et de 14h à 17h avec le médecin, **rendez-vous au 01 64 13 21 82**
- chaque mardi de 13h30 à 17h avec le médecin, **rendez-vous au 01 64 13 21 82**
- les 2^{ème} et 4^{ème} lundi du mois de 14h à 16h30 avec la sage femme, **rendez-vous au 01 64 13 21 94**
- le mercredi de 9h à 11h **sans rendez-vous avec la puéricultrice**

enfants. Vous pouvez vous faire conseiller dans les étapes du développement de vos jeunes enfants par les infirmières puéricultrices lors de leurs permanences ou à domicile en cas de nécessité.

L'agrément des assistantes maternelles est également assuré par le service de PMI. Ainsi, pour devenir assistant maternel ou familial vous devez adresser une demande écrite à la MDS la plus proche de votre domicile.

La liste des assistantes maternelles libérales agréées par le Conseil Général est disponible sur demande à votre MDS,

mais également à l'accueil de la mairie .

Le service de PMI, au travers de ses différentes actions, participe à l'information, à l'accompagnement et au soutien des parents, et participe ainsi au dispositif général de Protection de l'Enfance.

A TRAIT D'UNION : D'AUTRES PERMANENCES UTILES

L'unité de santé publique de l'hôpital de Melun propose une permanence à Trait d'Union pour le dépistage et la vaccination pour les 6 ans et plus (sauf vaccination de voyage. Vous y trouverez des consultations et des dépistages anonymes et gratuits du VIH, hépatites, IST.
Permanences les 2^{ème} et 4^{ème} vendredi de 14h à 16h à Trait d'Union sans rendez-vous.

L'association communication et documentation psychologique (CDP) : Dans ce lieu d'écoute et de conseil qui est destiné aux enfants, adolescents et adultes, deux psychologues gestalt-praticiennes vous reçoivent. La confidentialité et l'anonymat sont respectés. Le cadre de cette permanence ne permet pas de faire des prises en charge thérapeutiques.
Permanences : les 2^{ème} et 4^{ème} mardi de chaque mois à Trait d'Union de 14h à 16h sur rendez vous au 01 60 60 92 44.

Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF):



Au service des habitants, destinées à la fois aux personnes victimes de violences, de discriminations, d'infractions ou de nuisances, et à toutes les personnes qui ont besoin d'informations pratiques pour leurs démarches juridiques, des permanences juridiques sont assurées à Trait d'Union par l'association CIDFF.

Le CIDFF organise des permanences pour venir en aide aux femmes et familles en difficulté. Au cours d'un entretien individuel, une juriste diplômée vous délivrera une information juridique gratuite, personnalisée et confidentielle dans divers domaines du droit privé (droit des familles, des personnes, des successions, droit pénal, droit des contrats, droit du travail hors fonction publique, droit du logement) ou vous orientera vers des services spécialisés (avocat, notaire, travailleurs sociaux, service de conciliation et de médiation...).

Le CIDFF propose également un service d'aide aux femmes victimes de violences et/ou discriminations. La juriste pourra informer les personnes sur leurs droits, les procédures envisageables... et éventuellement assurer un suivi.
Permanences juridiques : les 1^{er} et 3^{ème} mardis du mois de 13h30 à 18h à Trait d'Union, sur rendez-vous au 01 60 60 92 44.

L'écrivain public : Lire un document, rédiger ses courriers de la vie de tous les jours. Un exercice parfois difficile, surtout si l'on rencontre des problèmes avec l'écriture. Pas de panique, l'écrivain public est là pour vous apporter son aide.

Il met ses compétences au service des habitants et aide ceux qui en ont besoin à rédiger, mais également à comprendre un document particulier ou à entamer une démarche administrative. Ce service est proposé gratuitement dans la plus grande confidentialité.

Lors de la permanence,



la personne est reçue, elle explique sa situation, exprime sa demande. Cet entretien est le moyen de faire un rapide état des lieux et de l'orienter vers le professionnel le mieux à même de l'aider (médiateur, assistante sociale, juriste, associations...).

Outre l'orientation et l'information, l'écrivain public intervient dans différents domaines. Les demandes peuvent concerner : une remise gracieuse, un relevé de carrière, une réclamation auprès d'un fournisseur d'accès internet, des dossiers de retraite, de CMU, d'aide juridictionnelle, de surendettement...
[Permanences tous les mardis de 18h à 20h et tous les mercredis de 9h à 11h30 sur rendez-vous à Trait d'Union au 01 60 60 92 44.](#)



AU BIJ

Le Bureau Information Jeunesse (BIJ) accueille dans ses locaux des permanences.

Le Point d'Accès à la Création d'Entreprise (PACE) peut recevoir les jeunes en collectif ou en individuel dans le cadre de l'accompagnement à la création d'activité par la MDEF - pace@mdef-senarf.fr - tel. 01 64 13 40 18.

Le Relais Jeunes Sénart reçoit les jeunes **sur rendez-vous au 01 64 88 54 51** le 2^{ème} mercredi du mois de 15h30 à 17h30. Cette permanence a pour objectif de faciliter l'accès au logement et de proposer des solutions de logement temporaire pour les jeunes de 18 à 30 ans en couple ou célibataire sans enfant.

Le point relais proximité emploi (PRP) : Nouveau ! Depuis le lundi 29 septembre 2014, en collaboration avec la Maison de l'Emploi et de la Formation de Sénart (MDEF) des permanences ont lieu à Trait d'Union. Baptisé Point Relais de Proximité (PRP), cette instance animée par un conseiller de la MDEF s'engage à offrir à chaque demandeur d'emploi un référent unique pour son parcours. Tous les demandeurs d'emplois de la commune de Combs-la-Ville peuvent s'y rendre. L'offre de service du PRP comporte 3 niveaux :

- Le 1^{er} niveau : Accueil et lieu ressource avec des outils de recherche d'emploi

- Le 2^{ème} niveau : Aide technique à la recherche d'emploi, soutien aux démarches, modification du CV et de la lettre de motivation ; préparation à l'entretien d'embauche ; mise en relation sur des offres d'emploi ou de formation ; recherche d'informations ; intermédiation avec les institutions partenaires.

- Le 3^{ème} niveau : Accompagnement en entretien individuel ; diagnostic de la situation et mise en place d'un plan d'actions ; suivi du parcours et orientation vers d'autres partenaires ; accompagnement FONGECIF.

Dans le cadre de leurs parcours, les jeunes suivis bénéficient des prestations mises en œuvre par la mission locale (parrainage, santé, modules de redynamisation,...) et animées au siège de celle-ci. Pour les publics adultes, ceux-ci seront automatiquement réorientés vers le Pôle Emploi de leur bassin de vie.
[Permanences : les lundis de 13h30 à 17h, mercredis de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30 et vendredis de 9h à 12h30 à Trait d'Union,](#)

[sur rendez-vous au 01 64 13 40 18 avec Cédric Ruel conseiller emploi.](#)

Travail Entraide est une association intermédiaire agréée de services à la personne qui s'adresse aux particuliers, aux associations et aux collectivités. Elle intervient dans onze cantons de Seine-et-Marne. Des intervenants sont mis à disposition de particuliers, des entreprises, associations, collectivités locales par l'association intermédiaire. Pour les associations, les particuliers et collectivités locales, l'association peut intervenir ponctuellement ou régulièrement à partir de deux heures par semaine. L'association est l'employeur, elle prend en charge les différentes formalités liées à l'embauche d'un salarié. Depuis 25 ans, Travail Entraide met à disposition en moyenne 300 salariés qui interviennent tous les mois auprès de 600 clients. L'association propose des missions de travail aux demandeurs d'emploi, auprès des particuliers et entreprises dans le cadre d'un accompagnement de 24 mois.
[Permanences : les mercredis de 9h à 12h deux fois par mois à Trait d'Union sur rendez-vous au 01 60 56 90 20.](#)

L'association la bulle verte est un lieu accueil enfants-parents pour les enfants de 0 à 4 ans à Combs-la-Ville. Deux accueillants sont présents dans les locaux de la ludothèque. On parle, on joue, on se détend, on rencontre d'autres enfants, d'autres parents... Vous êtes parents ou grands-parents, venez avec vos tout-petits, l'accueil est en libre accès, sans inscription préalable, ni formalités d'aucune sorte, à votre rythme,



le temps qu'il vous plaira. La participation financière est libre dans une tirelire.
Permanence : salle de la ludothèque Mil'Jeux, rue Pablo Picasso, le mardi de 9h30 à 11h30 (hors vacances scolaires et jours fériés).

celui de la CAF www.mon-enfant.fr ou nous joindre : bulle.verte@orange.fr

DES PERMANENCES AU PÔLE SOCIAL

Le pôle social situé allée des Lutins accueille deux permanences utiles : l'ADIL logement et la CRAMIF santé.

L'ADIL 77 (Agence Départementale d'Information sur le Logement) a pour mission d'assurer un conseil sur toute question portant sur le logement : locatif, accession, copropriété, urbanisme ou fiscalité immobilière. Les conseillers juristes de l'ADIL dispensent des entretiens personnalisés, gratuits, précis et objectifs.
Permanences : les jeudis après-midi au pôle social sur rendez vous au 01 64 13 45 15.

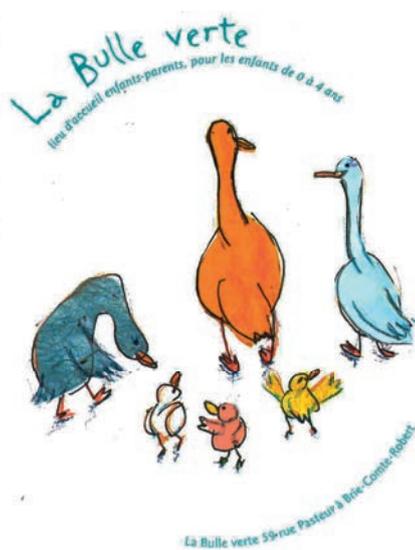
Le service social de la CRAMIF (Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile-de-France) contribue à la lutte contre

l'exclusion sociale et au maintien de la cohésion sociale. Il apporte une aide globale d'ordre psycho-social, matériel, professionnel aux assurés sociaux du régime général de Sécurité sociale et à leur famille les plus en difficultés, confrontés, ou susceptibles de l'être, à un problème de santé ou de perte d'autonomie.
Permanence : au pôle social sur rendez-vous de l'assistante sociale de la CRAMIF, le mardi matin de 9h à 11h30. Appeler le 01 64 10 50 70.

Lieux des permanences

- * **Centre d'activités social Trait d'Union**, rue Pablo Picasso - 01 60 60 92 44
- * **Pôle Social**, allée des Lutins - 01 64 13 45 15
- * **BIJ**, 1 avenue de la République - 01 60 60 96 60

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site : www.labulleverte.fr ou



Spécialités portugaises

Un tout nouveau restaurant portugais vient d'ouvrir en ville.
Os pitos est avant tout une belle histoire de famille.



Henriques (le gendre) cf photo ont quitté respectivement leur travail dans le bâtiment. Avec en cuisine la belle maman (spécialiste des plats portugais) ils créent une nouvelle ambiance dans le quartier. Des animations régulières ont lieu le week-end : tournois de pétanque, fête de la bière*, fête de la tuile (dégustation de vin portugais)*, soirée dansante, karaoké... Bientôt doté d'une rôtissoire spéciale le restaurant proposera des poulets grillés à la broche à emporter ou à déguster sur place.

Nouveau ! Au 13 avenue de la République, découvrez le nouveau restaurant portugais *Os Pitos* (petits poussins en français ndlr), anciennement *Auberge du Bel Air*. Goûtez aux spécialités de grillades portugaises, aux plats cuisinés « maison », tel le pot au feu portugais, à la Bacalhau (morue à la portugaise) servie le vendredi sans oublier les fameux desserts les *pasteis de nata* (petits flans servis le dimanche) réalisés par un artisan pâtissier portugais. Ce restaurant est avant tout une affaire de famille, des hommes et des femmes venus tout droit du quartier des Brandons (qu'ils habitent depuis 26 ans) qui rêvaient d'ouvrir un restaurant pour faire découvrir leur cuisine natale. José Dos Santos (le beau papa) et Pedro

Ouvert 7 jours sur 7 - Service le midi de 11h45 à 14h30 et le soir. Téléphone : 09 51 11 46 76. Le restaurant est équipé d'un accès pour les personnes à mobilité réduite.

Un autre restaurant portugais propose aussi ses spécialités O Churrasco, au centre commercial de l'Abreuvoir - Tél. 01 72 62 35 57.

* l'abus d'alcool est dangereux pour la santé



BIENVENUE

• KA IMMO

87, rue Sommeville
Tél. : 09.82.25.65.72

Activité : agence immobilière

• Philippe El Koubbi

Maison médicale, 11 avenue de la République
Tél. : 01.64.13.44.44.

Activité : ostéopathe installé depuis le 1^{er} septembre.

• BIKE O ZEN

Centre commercial de l'Abreuvoir, rue de l'Abreuvoir
Tél. : 01 60 60 25 54

Activité : Aquabiking en cabine remise en forme bien être entretien corporel

EN BREF

Marché de Noël

Le marché de Noël se déroulera cette année les 13 et 14 décembre 2014 place du Souvenir rue Sommeville, il aura pour thème : Les Antilles.

Renseignements : 01 64 13 16 11

Trophée des Eco entreprises

La 3^{ème} édition du Trophée des Eco entreprises est lancée. Les entreprises intéressées sont invitées à faire acte de candidature du 20 octobre au 1^{er} décembre 2014 dans l'une de ces 3 catégories : efficacité énergétique/éco-construction, éco-responsable, jeune pousse ; auprès de la Direction du Développement Économique du San de Sénart. Une fois les candidatures arrêtées, un comité de sélection, composé du San de Sénart et de ses partenaires, se réunira pour déterminer les entreprises lauréates. Un prix spécial du jury sera également décerné.

Renseignements : www.senart.com



ZOOM..

Les prix de la Créativité 2014

Participez à l'édition 2014 des Prix de la Créativité de la Maison de l'Emploi et de la Formation (MDEF) de Sénart.

Les Prix de la Créativité s'adressent aux chefs d'entreprises (structure de moins de 3 ans) et aux porteurs de projets (activité développée en Seine-et-Marne).

Ce concours, organisé en collaboration avec Seine-et-Marne Développement et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne, permet de stimuler le goût

d'entreprendre et donne un coup de pouce à la réalisation de projets innovants.

Les lauréats gagneront des prix pouvant atteindre une valeur de 6 000 €.

Informations pratiques : Inscriptions jusqu'au 17 octobre 2014 - Téléchargez le dossier de participation et le règlement sur le site internet de la MDEF Sénart <http://www.mdef-senart.fr> - plus d'info au 01 64 13 40 18



Les conseils de quartier sont au travail

Depuis le 23 septembre, le député-maire Guy Geoffroy a officiellement installé 4 conseils de quartier, le dernier, celui de Bois l'Évêque le sera le 7 octobre. Le travail peut maintenant commencer.



Le conseil de quartier Gare, dont le collège habitants est totalement renouvelé, a été le premier à être officiellement installé le 23 septembre 2014.

Les réunions d'installation ont été en grande partie l'occasion d'expliquer aux nouveaux membres le fonctionnement des conseils de quartier. En effet, pour la quasi totalité d'entre eux, un fort renouvellement des membres a lieu pour cette nouvelle session. Le député-maire, Guy Geoffroy, a présenté Frédéric Péridon le maire-adjoint en charge de l'animation des conseils de quartier (cf. interview *Rencontre* n°151) qui présidera en tant que vice-président l'ensemble des conseils de quartier. Les membres de l'administration qui travailleront aux côtés des conseils de quartier ont également été présentés. Il a été rappelé que le collège des élus est composé des membres - habitant le quartier - désignés par le Conseil municipal, avec au moins un membre de la minorité dans chaque quartier quand cela est possible.

Le collège des acteurs économiques et associatifs n'existe plus en tant que tel, mais pourra être représenté en fonction des questions à l'ordre du jour. Le collège des habitants de chaque conseil de quartier a désigné son co vice président qui sera l'interlocuteur privilégié de la mairie entre deux réunions formelles et l'animateur des travaux avec le vice-président des conseils de quartier Frédéric Péridon, notamment pour la constitution de l'ordre du jour.

Les Combs-la-Villais peuvent suivre le travail des conseils de quartier grâce au site Internet de la ville sur lequel se trouvent tous les documents les concernant. Ils peuvent également contacter un membre des conseils de quartier s'ils ont des questions ou des sujets qu'ils aimeraient voir traiter par

Les cinq conseils de quartier

Conseil de quartier Gare

Se réunit au centre Beausoleil, rue des Frères Moreau. Les 8 membres du collège habitants sont nouveaux. Le collège élus est composé de 5 personnes.

collegehabitantsgare@gmail.com

Conseil de quartier Prévert

Se réunit à la maison de quartier les Quincarnelles, rue Jean Jaurès. Le collège habitants compte 9 personnes et le collège élus 4 personnes.

collegehabitantsprevert@gmail.com

Conseil de quartier Vieux Pays

Se réunit à la Clavelière, 8 rue de Lieusaint. Le collège habitants compte 10 personnes et le collège élus 5 personnes.

collegehabitantsvieuxpays@gmail.com

Conseil de quartier République

Se réunit à l'Espace Jeunesse République, avenue de la République. Le collège habitants compte 9 personnes et le collège élus 4 personnes.

collegehabitantsrepublique@gmail.com

Conseil de quartier Bois l'Évêque

Se réunit à la maison de quartier le Soleil, rue Georges Brassens. Le collège habitants compte 10 personnes et le collège élus 5 personnes.

collegehabitantsboisleveque@gmail.com

le conseil de leur quartier. Ceux qui le souhaitent peuvent aussi s'inscrire au moyen d'un formulaire à remplir sur le site www.combs-la-ville.fr pour recevoir automatiquement par courriel les comptes-rendus du conseil de leur quartier. Les habitants peuvent également assister aux réunions des conseils de quartier qui sont publiques. À la fin de chaque réunion, dix minutes seront accordées au public présent dans la salle afin de poser des questions sur le quartier à condition qu'elles n'aient pas déjà fait l'objet de débats pendant la séance.

Les conseils de quartier sont en place, leur travail peut commencer. Les prochaines réunions auront lieu au mois de décembre.

Renseignements : 01 64 13 16 12 ou www.combs-la-ville.fr

Ghislaine Besnard Le Blanc prend la direction des services municipaux !

Depuis le 1^{er} octobre 2014, Ghislaine Besnard Le Blanc est la nouvelle Directrice Générale des Services de la mairie de Combs-la-Ville suite au départ en retraite de son prédécesseur Bernard Bézard.

Dans une mairie, le Directeur Général des Services pilote l'ensemble de l'organisation administrative. Coordinateur, il a une vue d'ensemble sur le travail effectué par les différents services. Au côté du Maire, il participe à la définition des choix stratégiques et veille à leur application. Situé à l'articulation entre le politique et l'administratif, son champ d'action est vaste et ses compétences solides.

Depuis quand travaillez-vous à la mairie de Combs-la-Ville et quel a été votre parcours ?

Depuis avril 1990 où j'ai été retenue sur le poste d'adjointe du directeur des services techniques pour les affaires administratives et contentieuses. En 1994 je suis devenue Directrice générale adjointe des services de la mairie (avec des missions qui ont évolué depuis le suivi des dossiers juridiques jusqu'à l'ensemble des services à la population depuis 2007), poste que je quitte aujourd'hui pour devenir DGS.

Vous avez déjà exercé de nombreuses responsabilités, en quoi votre expérience va-t-elle vous servir pour ce nouveau poste ?

J'ai un profil généraliste puisque j'ai eu à diriger des équipes de professionnels très diversifiées. Pour moi, le DGS est celui qui sait s'appuyer sur les compétences de ses collaborateurs, les faire émerger, les valoriser pour qu'elles s'expriment au mieux de l'intérêt de la collectivité et de tous les habitants. L'organisation des services me passionne dans l'objectif de mettre en place un véritable outil opérationnel au service de la municipalité et des administrés. Je suis profondément attachée au service public et oeuvre pour qu'il soit efficace, qu'il réponde aux évolutions des besoins des habitants et qu'il mette l'humain en première ligne. En ce sens, mes responsabilités sont aujourd'hui plus

étendues mais il y a une réelle continuité avec mon parcours antérieur.

Quelle est votre feuille de route pour cette nouvelle mission ?

Elle découle directement des orientations stratégiques et des priorités définies par le député-maire et la municipalité pour ce nouveau mandat. Les collectivités territoriales de taille moyenne doivent faire face à un contexte budgétaire particulièrement difficile qui ne permet plus de se cantonner aux ajustements déjà opérés ces dernières années. Il faudra donc en priorité transformer profondément notre structure administrative pour assurer un équilibre budgétaire satisfaisant, adapter les outils de travail et utiliser les nouvelles technologies pour répondre plus vite et mieux aux besoins locaux. Le personnel est au coeur de cette modernisation et je veillerai, par le dialogue, à ce qu'il se sente partie prenante de ces mutations.

J'espère mobiliser toutes les énergies pour préparer et faire aboutir tous les grands projets municipaux sur lesquels je travaille déjà avec le député-maire Guy Geoffroy et la municipalité depuis plusieurs mois (Coupole, piscine, relais assistantes maternelles...).

Un beau challenge à relever pour un beau parcours professionnel, qu'en attendez-vous personnellement ?

C'est effectivement un beau challenge et je compte mener aussi loin que possible l'ensemble de ces orientations. J'espère y parvenir en m'appuyant sur la confiance que m'accorde le député-maire Guy Geoffroy, sur une équipe de cadres motivés, sur ma connaissance de la ville et sur une grande énergie et motivation que je compte faire partager à l'ensemble des agents de la collectivité pour m'accompagner dans cette entreprise.



Ateliers Hip Hop et Grappling* avec le Tremplin 16-20 ans



Énergie, c'est le maître mot de cette rentrée au Tremplin 16-20 ans. Et il va en falloir avec un atelier de danse hip hop et un autre de grappling mis en place pour vous les jeunes !

Votre adolescent a envie de dépenser son énergie en dansant sur des rythmes Hip-hop ? Le service Jeunesse, Tremplin 16-20 ans vous propose de lui faire découvrir une danse urbaine riche en culture à travers cet atelier de danse encadré par deux intervenants spécialisés : Benoît Nanteau pour le break et Dembo Camara pour le new style. En fonction de leur niveau, les jeunes Combs-la-Villais auront accès à ces cours. Les ateliers de danse Hip-Hop ont lieu le lundi (à J. Cartier), mardi de 18h à 20h (à Paloisel), le vendredi de 20h à 22h (à J. Cartier) et

samedi de 14h à 18h (à Paloisel).

Des ateliers de grappling encadrés par Ludwig Petrose ont lieu le mardi de 20h à 22h et jeudi de 20h30 à 22h au gymnase Paloisel. Inscription obligatoire au Tremplin 16-20 ans.

ET PENDANT LES VACANCES...

Durant les vacances de Toussaint, la structure sera ouverte du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h30 à 19h. Des initiations au grappling auront lieu mardi 21 et jeudi 23 octobre de 20h à 22h (inscription au Tremplin). Des sorties et des animations seront également proposées sur la structure.

Renseignement : 01 64 13 16 20

* sport de combat, cousin du judo et du jujitsu, qui connaît un succès grandissant en France



Concert de Rap avec le groupe Back to school le 20 septembre à l'Espace Jeunesse.



EVENEMENT

**Exposition :
La MJC a 50 ans**

**Au Château de la Fresnaye
du 8 au 26 octobre 2014 du mercredi
au dimanche de 14h à 17h30.**

La MJC de Combs-la-Ville fête son cinquantenaire en 2014. Cette exposition propose de retracer son histoire tout en mettant en lumière la diversité de ses actions. Au programme : documents et photos, poissons et bateaux, oeuvres des ateliers de poterie et d'arts plastiques, vidéos et musique ! Vernissage de l'exposition le jeudi 9 octobre 2014 à 19h.
Renseignements 01 60 60 76 98



Festival des arts oratoires

Du 6 au 21 novembre 2014 à 20h30.

En collaboration avec la ville de Varennes-Jarcy et la MJC.

le 6 novembre au Château de la Fresnaye : Le Parfum des Femmes par les conteuses de l'atelier municipal l'Art du Conte, accompagnées par le musicien chanteur Laurent Azuelos sous la direction artistique de Ludovic Souliman. «Contes et chansons rencontrent les différents âges de la femme, de la femme louve à la grand-mère, de la belle à la rebelle. Car mieux vaut être belle et rebelle que moche et remoche...».

Le 7 novembre au Château de la Fresnaye : spectacle Poético Burlesque intitulée *Élise* de et par Élise Noiraud.

Le 14 novembre salle des associations à Varennes-Jarcy : soirée contée «Sortilèges et Maléfices» par la Cie du Chameau.

Le 21 novembre à la MJC : Open stage humoristique scène ouverte pour comédiens amateurs et professionnels en partenariat avec le service Jeunesse.

Renseignements 01 60 34 27 59/63

Médiathèque : le centenaire de la guerre 1914-1918

L'exposition du centenaire de la guerre 1914-1918 est visible jusqu'au 11 octobre à la médiathèque. En parallèle des projections sont programmées sur ce thème.

Le samedi 4 octobre à 15h : **1920**, la guerre est achevée depuis deux ans et la France panse ses plaies. Deux jeunes femmes d'origines sociales très différentes poursuivent le même but, retrouver l'homme qu'elles aiment et qui a disparu dans la tourmente. Leur enquête les conduit à la même source : le commandant Dellaplane. Irène, Alice, le commandant se croisent, s'affrontent et apprennent finalement à se connaître... (Durée : 2h15).

Le samedi 11 octobre à 15h : **Les Balkans**, septembre 1918. Alors que l'armistice est signé en France, seule l'armée d'Orient n'est pas démobilisée et reste en état de guerre. Casernés dans Bucarest, les soldats sèment le désordre, pillent et tuent. Norbert a la délicate mission de faire condamner les coupables, les hommes

de son ami le capitaine Conan. (Durée : 2h10)

Ces projections ont lieu dans le Petit forum de la médiathèque.

Réservation conseillée - Public : adolescents/adultes.

Renseignements : 01 64 88 61 53



Les vacances de l'Élan 11-15 ans

Voici un petit retour sur les vacances d'été de l'Élan 11-15 ans : malgré une météo extrêmement mitigée, les activités sportives menées en extérieur ont été maintenues. Les jeunes ont pu faire du tatouage au héné, skrabooking, de la danse, aller à la piscine, faire de la capoeira, du badminton, participer à différents tournois sportifs, pratiquer le canoé-kayack, mais aussi faire du théâtre, des débats, du stand up paddle, de la Zumba, visiter des monuments de Paris, prendre la bateau mouche, aller à l'Aquaboulevard et s'adonner à diverses activités manuelles. En moyenne quarante jeunes chaque jour sont venus passer la journée à l'Élan.

Pendant les vacances de la Toussaint, l'équipe a prévu une sortie collective dans un parc de loisirs, une journée sur la thématique d'Halloween, un stage vidéo (12 places), du speed show, différents tournois sportifs ou non, de l'équitation, du laser game, du bowling et du patin à glace et des activités manuelles.

Pour tous renseignements, vous pouvez rencontrer les animateurs de l'Élan 11-15 ans au 1 Avenue de la République 77380 Combs-la-Ville ou téléphoner au 01 60 60 42 64.

À la médiathèque, le mois d'octobre est placé sous le signe du numérique et de la jeunesse : contes, ateliers multimédias, initiation à la MAO (musique assistée par ordinateur), projections.

Heure du conte spécial jeunes enfants

Le samedi 11 octobre, deux séances de contes sont prévues, à 10h15 et 11h30. Le thème retenu pour cette heure du conte spéciale jeunes enfants (de 15 mois à 3 ans) est la découverte du tapis narratif. C'est une mise en scène d'un album en tissu et doudou qui permet une initiation au monde du livre pour les plus jeunes. Les bibliothécaires jeunesse vous présenteront «Loup y es tu» et «une souris verte» issus des albums de Charlotte Mollet.

Réservation conseillée

Renseignements 01 64 88 61 53

Ateliers de musiques insolites

Le samedi 25 et le mercredi 29 octobre, à 15h, vos enfants pourront participer à un atelier d'initiation sur les musiques insolites. À partir des bruits qui les entourent, ils pourront créer de la musique, dans une ambiance chaleureuse.

Réservation conseillée pour un public enfant (à partir de 9 ans). Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans. À partir de 12 ans : 2,10 euros pour les Combs-la-Villais et Sénartais et 4,20 euros pour les habitants hors ville nouvelle.

Renseignements 01 64 88 61 53

Projections de la médiathèque

Durant les prochaines vacances de la Toussaint plusieurs projections auront lieu :

- le mercredi 22 octobre à 10h30 et à 15h

- le mercredi 29 octobre à 10h30
Public variable selon les films projetés, programme disponible à la médiathèque - Entrée Libre et gratuite.

Renseignements 01 64 88 61 53

Don du sang



Seuls 4% des français en âge de donner leur sang le font chaque année. 1 million de personnes sont soignées chaque année grâce à un don de sang. L'établissement français du sang chargé de la collecte et du stockage manque de donneurs alors que les demandes s'accroissent de manière importante.

Comme promis en juin dans l'article de Rencontre n°150, je vais vous parler des types de donneurs.

Reprenons : L'EFS* a besoin de 10 000 dons journaliers. Chacun sait que le sang est une ressource unique et qu'il est beaucoup trop complexe pour être remplacé. Tout repose donc sur la générosité des donneurs.

MAIS QUI PEUT DONNER ?

Pour protéger receveur et donneur, les critères de sélection sont très stricts en France. Ils sont fixés par un arrêté ministériel en ce qui concerne par exemple l'âge, l'intervalle entre deux dons, la fréquence, le volume prélevé, les examens cliniques... Sur le lieu de collecte et avant chaque don (car la santé est variable), il faut remplir un questionnaire médical simple que l'on apporte ensuite à un des médecins présents de l'EFS*.

L'ENTRETIEN MÉDICAL

Il est là pour protéger le receveur des infections et pour protéger le donneur, en recherchant d'éventuelles contre indications. C'est pourquoi il est primordial d'être sincère avec le médecin, quelles que soient les questions, même les plus intimes. Pas de tabou, personne ne juge ! Je vous rappelle qu'on ne doit pas donner son sang pour avoir un dépistage gratuit des IST** ou du SIDA.

En cas de doute, le médecin pourra vous donner les coordonnées des centres de dépistage gratuit. Rappelons qu'en France le don de sang est volontaire, anonyme, sans profit.

Tous les pays ont-ils la même conception du donneur de sang ? Il y a d'abord : Les donneurs bénévoles (nous, bien sûr !) : En France, la loi impose que le donneur soit bénévole. Il doit donner librement sans recevoir de paiement en retour. « Le corps humain ne saurait faire l'objet d'un commerce et le don de sang n'est qu'une expression de la solidarité qui doit unir les hommes ».

La FFDSB*** dénonce toutes les pratiques contraires à l'éthique.

Une personne qui donne son sang une ou deux fois dans sa vie est considérée comme un donneur occasionnel et un donneur régulier se présente plusieurs fois par an en fonction de ses disponibilités sans contrainte.

Les donneurs familiaux ou de remplacement : Ce sont ceux qui donnent lorsque c'est nécessaire pour un membre de leur famille. Généralement l'hôpital demande à la famille du patient si elle veut bien donner son sang. Dans certains pays, les malades peuvent préférer le don direct d'un de leur proche plutôt qu'un don anonyme (peur des infections). Cependant les taux de prévalence**** des infections transmissibles par transfusion sont généralement plus

élevés chez les donneurs familiaux que chez les donneurs bénévoles (les contrôles étant plus réguliers chez ces derniers).

Les donneurs rémunérés (mal, très mal !) Ils sont donc payés en échange de leur sang (paiement en numéraire, en nature, en service...). Évidemment, ils donnent leur sang régulièrement et peuvent même avoir un contrat avec la banque du sang. Ils peuvent aussi vendre leur sang à plusieurs banques (comme aux USA où on peut vendre son sang, même si la filière bénévole existe aussi) ou approcher directement les familles des patients, en se faisant ensuite passer pour des donneurs familiaux ou de remplacement. Rendez-vous pour la suite en décembre : Éthique des donneurs de la FFDSB.

* EFS Etablissement Français du Sang

** IST Infection Sexuellement Transmissible

*** FFDSB Fédération Française des donneurs de sang bénévoles

**** La prévalence est un outil de mesure statistique médicale. Elle renseigne sur le nombre de personnes atteintes par une maladie ou tout autre événement comme un accident, les suicides, au sein d'une population à un moment donné (anciens et nouveaux cas cumulés).

Prochaine collecte de sang le samedi 25 octobre 2014 à l'hôtel de ville de 9h30 à 16h30.

**D. Lassiaille au 06 80 65 73 95
Email : adsbcombs@gmail.com**

Le Chœur Variatio recrute...

Des chanteurs, sur audition, dans tous les pupitres (surtout des basses) possédant des notions de technique vocale et de lecture musicale.

Composé d'une trentaine de choristes amateurs unis par la passion du chant, sous la direction de Jean-Marie Puissant, assisté d'Olivier Dauriat, pianiste et de Lisette Mecattini, professeur de chant - tous trois professionnels - ce chœur aborde des répertoires diversifiés tout en mêlant le plaisir aux exigences de la qualité (baroque, classique, romantique, contemporain, traditionnel, lyrique...)

«ET CETTE SAISON, POUR FÊTER SES 10 ANS, LE CHOEUR VARIATIO CHANTERA LE REQUIEM DE MOZART À SENART!

Le Chœur Variatio bénéficie du soutien

des villes de Savigny-le-Temple et Combs-la-Ville, du SAN de Sénart et du Conseil Général de Seine et Marne.

Les répétitions ont lieu le mercredi soir de 20h15 à 22h30 (et un week-end par trimestre) à l'Ecole Élémentaire Sommeville 77380 Combs-la-Ville.

Renseignements et contact pour une audition : Monique Bourdet, présidente, au 06 63 31 78 05 - Jean-Marie Puissant, directeur musical, au 06 81 49 59 23 - <http://cvariatio.free.fr> - cvariatio@gmail.com



UFC -Que choisir

Soyez informés sur vos droits. La Garantie légale de conformité concernant l'électroménager.

Les consommateurs bénéficient d'une garantie de conformité d'une durée de deux ans fixée par la loi (art.L.211-1 code de la consommation). Mais les distributeurs préfèrent la passer sous silence pour mieux «placer» leurs garanties commerciales.

En cas de défaillances dans les 6 mois qui suivent l'achat, le défaut est présumé exister. Le consommateur peut exiger que l'appareil soit réparé ou remplacé. Au-delà de 6 mois et jusqu'à 2 ans après l'achat, il dispose des mêmes droits à la nuance près que c'est à lui d'apporter la preuve du défaut. Pour faire jouer la garantie de conformité, le consommateur n'a qu'un seul

interlocuteur: le vendeur (art.L.211.4 code conso).

Le client bénéficie aussi de la garantie des vices cachés (art. 1641 du code civil). Le vice doit être non apparent au moment de l'achat du produit et rendre le bien impropre à sa destination ou en réduire fortement l'usage. L'action (remboursement, réduction du prix, réparation...) doit être engagée dans les deux ans qui suivent sa découverte. C'est à l'acheteur de faire la preuve du défaut.

Nos permanences ont lieu sans rendez-vous et hors vacances scolaires Attention ! plus de permanences à Combs-la-Ville, la plus proche : Boussy-st-Antoine, Espace social «Les Buissons» Maison des droits 17, av. Charles de Gaulle. Les 1^{er} et 3^{ème} mardi du mois, de 18h à 19 h.

Unicef et «Ville Amie des enfants»

L'UNICEF Seine et Marne fête en 2014 la création d'UNICEF France, et les 25 ans de la CIDE (Convention Internationale des Droits des enfants). À cette occasion, l'association Skydance Show propose de jouer sa comédie musicale « Un siècle de danses, de chansons et de comédies » au profit de l'UNICEF. Combs-la-Ville, « Ville Amie des Enfants », met à disposition l'Arène de la Coupole pour ce spectacle (tout public), écrit et mis en scène par Emilio Ferrara, **le dimanche 9 novembre 2014 à 14h15. Tarifs : 25€, groupe 20€.**

Nous comptons sur votre participation et vous remercions au nom des enfants.

Réservations au local de l'Unicef 77 à Combs-la-Ville au 6 rue des frères Moreau, le lundi, mercredi, vendredi entre 9h et 12h. Téléphone : 01 60 60 14 81 ou unicef77@unicef.fr chèques à l'ordre de SKYDANCE.

CACV Gymnastique

Les 8 et 9 novembre prochain, pour la 18^{ème} année consécutive, le CACV Gym de Combs-la-Ville organise son Tournoi International de gymnastique artistique féminine. Cette année, de grandes nations comme l'Italie, le Canada, la Russie, la Suisse, les Pays Bas, la Hongrie et la Belgique sont attendues ! Elles seront accueillies par l'équipe de France et l'équipe de Combs-la-Ville.

Venez encourager des gymnastes de haut niveau et apprécier une gymnastique exceptionnelle lors d'une manifestation unique en Seine-et-Marne. **Réservation et programme sur : www.cacv-gym.com**

Sur place, buvette et stand de justaucorps « Moreau ».

Prix de l'entrée : 10€/jour, 15€/ 2 jours, gratuit pour les -12ans. Horaires (pouvant être soumis à modification): samedi 10h30-12h catégorie « avenir » (prix 5€ ne donnant pas accès au tournoi) / samedi 15h30-21h concours général / dimanche 15h - 18h finales par agrès.

Combs Jumelage

Du 1^{er} au 9 juillet, une délégation de Quatorze chypriotes de Dali, notre jumelle de Chypre, nous a rendu visite.

Elle était conduite par Antoniou Andréas, conseiller municipal et président de l'association de jumelage chypriote, et Roulla Poyiatsi, fidèle d'entre les fidèles de notre jumelage. Huit familles françaises les ont accueillis et leur ont offert une hospitalité à la française.

En fin de séjour tous étaient ravis de ces quelques jours passés ensemble, malgré parfois la barrière de la langue ; heureusement la plupart de nos amis chypriotes parlaient anglais.

Combs-Jumelage leur avait préparé un programme de visites : Paris, Champs sur Marne (où nous avons pique-niqué sous

la pluie !), Troyes (visite de la vieille ville et magasins d'usines).

Le programme laissait une large part aux moments en famille et autres occasions de convivialité (repas officiel au restaurant municipal du Paloisel, pique-nique familial d'au revoir au parc Chaussy la veille du départ).

Le repas officiel fut l'occasion de rappeler à nos amis en cette année 2014, quarantième anniversaire de l'occupation par l'armée turque du nord de l'île, notre engagement à leur côté et notre soutien sans faille dans cette épreuve, dont



malheureusement on ne voit pas l'issue.

Rendez-vous a été pris pour 2015 à Chypre à une période non encore définie.

Michel Courtois : 01 60 60 57 78

Le CACV Karaté repart avec de grosses ambitions

Après une saison 2012/2014 où le CACV Karaté se place parmi les 8 meilleurs club français et surtout avec le plus petit budget il ne compte pas moins de 11 podiums nationaux dont 3 titres de champion de France (Sofiane Agoudjil sénior - 60 Kg, Sirine Lounes cadette - 47 Kg et Malika Kettou vétérante - 55 Kg), 2 titres de vice champion de France (Kajith Kanagasingam cadet - 52 Kg et l'équipe junior féminine composée de Sirine Lounes, Sawsane Bentahar et Cécile Dabaddie) mais aussi 4 podiums internationaux (Sirine et Cécile vice championne d'Europe par équipe cadet /junior en Turquie, Sofiane vainqueur de l'Open International de Paris (on notera aussi sa 5^{ème} place au championnat d'Europe sénior en Finlande), Malika Kettou 3^{ème} au championnat d'Europe vétérante (AFKA) et Anthony Giraudeau 3^{ème} également en sénior +80 Kg).

Cette année les ambitions du club de Combs-la-Ville sont grandes car déjà deux de ses athlètes sont en préparation avec l'équipe de France pour les championnats du monde sénior qui auront lieu en Allemagne en novembre prochain (Sofiane Agoudjil et Clément Besniet).

Notons aussi que le club a de grande chance d'avoir plusieurs de ses athlètes sélectionnés pour les championnats d'Europe qui auront lieu en Suisse au mois de février 2015.

Hormis cela, le club qui compte 216 licenciés n'est encadré que par des bénévoles (diplômés) qui axent essentiellement leur travail sur la convivialité et le partage avec les autres



activités que sont le Body Karaté et le karaté contact.

Ont aussi été formées cette année, 6 nouvelles ceintures noires et 2 nouveaux 2^{ème} Dan.

D'ores et déjà la nouvelle saison s'annonce passionnante.

Pour toute information vous pouvez contacter Gérald Maitre au 01 64 88 95 63

Au théâtre avec la Scène nationale



Un grand moment de théâtre avec *Histoire d'une Vie d'après le livre éponyme de Aharon Appelfeld - Prix Médicis étranger 2004, mise en scène Bernard Levy !*

Ce spectacle, production de la Scène nationale de Sénart, sera créé à La Coupole le 4 novembre (du 4 au 6 novembre) puis partira en tournée à

travers la France jusqu'en mars 2015.

Le metteur en scène Bernard Levy est de retour à Sénart avec une adaptation sensible et épurée du magnifique roman autobiographique de l'auteur Aharon Appelfeld. Interprété par le superbe comédien Thierry Bosc, ce récit retrace le combat permanent de l'auteur entre le présent, celui de l'homme nouveau israélien, et le passé, celui de l'enfant juif rescapé des camps. L'auteur s'interroge sur la façon dont il a dû apprivoiser ce passé et les expériences les plus terribles pour devenir écrivain. Un récit simple et fragmenté, mêlé de réflexions sur l'identité et la mémoire.

Du 4 au 6 novembre, à La Coupole une production Scène nationale de Sénart.

Renseignements : 01 60 34 53 60 - www.scenenationale-senart.com

La rentrée de la MJC

La nouvelle saison de la MJC se dévoile et le programme est chargé. Voici les premiers événements qui vous sont proposés.

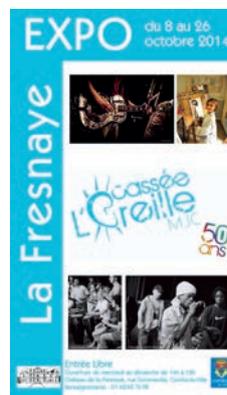
Après le succès de la saison dernière, l'ouverture de saison prendra à nouveau la forme d'un concert des professeurs. Rendez-vous le vendredi 3 octobre à partir de 19h.

La MJC de Combs-la-Ville donne suite aux 50 ans fêtés en juin au Parc Chaussy. Elle organise une exposition qui retrace son histoire en mettant en lumière la diversité de ses actions (cf page 19) au Château de la Fresnaye.

Le premier concert propose une soi-

rée Rap avec trois artistes plus déli-rants les uns que les autres. D'abord *Hippocampe Fou* dont *l'Aquashow* a submergé nombre de salles et festivals en Europe (Francofolies de la Rochelle, Belle-villoise, Francofolies de Spa, Festival Les Ardentes à Lièges...). Ensuite *Sickmatic*, groupe Seine-et-Marnais qui livre un cocktail de thèmes loufoques sur fond de boom bap et enfin *Ziqui*, rappeur de Combs-la-Ville.

Renseignements : 01 60 60 76 98



Association Autonome des Parents d'Elèves (AAPE)

Réunion sur les enfants précoces. Votre enfant vous semble intellectuellement précoce ? Il/elle a parlé très tôt, avec un langage "de grand" directement ? Il est très curieux, lit beaucoup, parle volontiers avec les adultes ? Il semble être parfois en difficulté avec les enfants de son âge, s'intègre difficilement ? Que vous ayez déjà fait tester votre enfant, ou que vous vous posiez la question d'une éventuelle précocité, venez échanger avec d'autres parents d'élèves et des professionnels de la question ! L'Association Autonome des Parents d'Élèves (AAPE) de Combs-la-Ville vous invite à une rencontre le mercredi 5 novembre 2014 à la maison de quartier des Quincarnelles à 20h30, salle de l'arrière. C'est l'occasion de savoir quels signes orientent vers la précocité, partager votre expérience ; parler de l'école, des moyens d'aider votre enfant à s'y épanouir ; connaître les dispositifs d'accompagnement mis en place par l'Éducation Nationale.

L'entrée est gratuite, sur inscription à aapelesaulnes@gmail.com

Révosoleil

Si je vous dis : rizières, jonques, chapeaux coniques..à quel pays pensez-vous ? Au Vietnam ? Effectivement et Revosoleil vous propose un circuit de 12 jours (départ le 30/09/2015) pour découvrir du Nord au Sud les beautés de ce pays.

Dans un autre registre nous préparons un court séjour à Vienne (Autriche) pour assister au concert du Nouvel An 2015.

N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements.

**Jeannine Jung Présidente,
06 80 07 04 34 et 01 60 60 53 19
www.revosoleil.com**

Répondre au mieux aux besoins du quotidien

C'est ainsi que la majorité municipale s'efforce d'assumer une situation qui voit beaucoup de nos concitoyens souffrir de l'incertitude que nous subissons tous quant à notre avenir et à celui de nos enfants, au moment où l'Etat abandonne les communes à leur « triste sort ».

C'est pourquoi cette rentrée aura été marquée par la poursuite inlassable, malgré la difficulté, de la réalisation de tous nos engagements, même si le temps pour y parvenir doit nécessairement être plus long.

La nouvelle crèche « Les Moussaillons » a ouvert comme prévu courant septembre et ravit déjà enfants, parents et personnels.

Le chantier du nouveau marché se poursuit comme prévu et tout indique qu'il accueillera ses chalands dès la fin de l'année.

La sagesse budgétaire porte ses fruits et permet de préparer l'avenir, malgré les fortes contraintes imposées aux communes par le gouvernement.

Une bonne rentrée locale, en somme, bien préparée et bien menée, malheureusement altérée par une réforme des rythmes scolaires que le gouvernement s'est obstiné à maintenir et dont l'entrée en vigueur ne satisfait personne. Fidèle à son sens aigu de ses responsabilités, la municipalité va réagir comme il convient, afin que les enfants, les parents et les personnels n'en subissent pas les conséquences négatives.

Avec Guy Geoffroy, les 29 élus de l'équipe municipale « J'aime Combs-la-ville »

Combs-la-Ville ne doit pas être un désert médical

Les déserts médicaux sont une injustice insupportable entre les Français car ils portent atteinte à l'esprit de solidarité et de cohésion sociale qui est au cœur de notre système de santé. L'objectif premier demeure que chaque Français puisse accéder à un médecin, et l'enjeu d'un juste accès aux soins n'est pas uniquement financier. Il se pose également en termes de délais et d'organisation territoriale de l'offre de soins.

Or, les Combs-la-Villais nous interpellent quotidiennement. Ils sont inquiets. Inquiets de voir leur médecin de famille vieillir et de ne pas savoir s'il trouvera un successeur.

Inquiets de trouver un praticien qui accepte alors de les prendre comme patients. Inquiets du parcours du combattant qu'il faut parfois accomplir pour obtenir un rendez-vous chez un spécialiste. Inquiets de ne pas trouver de médecins le week-end.

Aujourd'hui, leur relève n'est pas assurée car trop peu de jeunes font le choix de s'installer dans notre commune. Dans le même temps, après des décennies de bons et loyaux services auprès des Combs-la-Villais, l'avenir de la « Maison médicale, avenue de la République » est incertain.

Si la commune n'a pas de compétence en matière de santé, elle doit néanmoins être à l'avant-garde du combat médical. Favoriser l'implantation de nouveaux médecins ou préserver les lieux dévolus à la Santé, c'est éviter que notre commune devienne un désert médical.

L'accès aux soins pour tous les Combs-la-Villais est une urgence et ce doit être une priorité communale !

*P. Sainsard, M-C. Barthès, R. Zallio, M. Gotin, J. Samingo
mieuxvivreacombs@orange.fr*

Principales délibérations du Conseil municipal du 22 septembre 2014

- Nomination d'un conseiller municipal en qualité de « correspondant défense ».
- Désignation du représentant de la Commune et de son suppléant à la Commission de suivi de l'usine de traitement des ordures ménagères par compostage et méthanisation de Varennes-Jarcy.
- Rétrocession des équipements de proximité construits par le SAN de Sénart au profit de la Commune.
- Admissions en non-valeur 2014.
- Modification du règlement intérieur du Marché de Noël et des droits d'occupation du domaine public.
- Prorogation de la convention d'intervention foncière avec l'Etablissement Public Foncier d'Ile de France (EPFIF).
- Mise en place d'une convention de partenariat avec la Maison de l'Emploi et de la Formation de Sénart dans le cadre de l'accueil des publics demandeurs d'emplois résidant sur le territoire combs-la-villais.
- Présentation du rapport annuel du SAN de Sénart sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement – exercice 2013.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : le 20 octobre 2014.



LE POINT SUR...

Les certificats d'immatriculation

IMPORTANT : Le services **des formalités administratives** sera fermé exceptionnellement les 9 et 10 octobre et le 17 novembre toute la journée. Veuillez nous excuser pour la gêne occasionnée. De nombreuses informations sont disponibles sur le site **www.combs-la-ville.fr**

Information des usagers sur le dépôt des dossiers de certificats d'immatriculation (ex cartes grises)

Dans le but de faciliter les démarches pour les procédures liées aux certificats d'immatriculation (ex cartes grises), un tableau récapitulatif des démarches

et des documents à joindre est disponible sur le site www.combs-la-ville.fr rubrique «votre mairie» puis «formalités administratives». Vous pouvez également retrouver ces informations et compléter directement en ligne les formulaires sur le site de la préfecture : www.seine-et-marne.gouv.fr/Demarches-administratives/Toutes-les-demarches/ Carte-grise.

Par ailleurs l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) met à disposition un ensemble de services afin de renseigner les usagers que ce soit par téléphone : **0811 105 716** ou par internet : **www.ants.interieur.gouv.fr**

Horaires d'hiver du cimetière municipal
Voici les horaires d'hiver du cimetière municipal : à compter du 1^{er} novembre jusqu'au 28 février le cimetière est ouvert de 8h à 17h.
Renseignements : 01.64.13.16.63

La mairie s'équipe d'un photomaton
Dans un souci constant d'amélioration du service public, la mairie vient d'être dotée d'une cabine photo par la société Photomaton. Placée dans le hall d'accueil, celle-ci permet l'impression de photos d'identité certifiées conformes pour tous documents officiels.

Bon à savoir

Listes électorales inscription en ligne

C'est la période de révision des listes électorales, si votre situation a changé (tout changement ou complément d'information concernant votre adresse, votre état civil), vous pouvez faire cette démarche soit par courrier (à envoyer en mairie), soit en ligne via le service «mon.service-public.fr». Votre formulaire de demande d'inscription et les pièces justificatives doivent impérativement être parvenus en mairie avant le 31 décembre de cette année.

Le lien pour les inscriptions par Internet se trouve sur www.combs-la-ville.fr
N'attendez pas !

Inscriptions

Accueils de loisirs des vacances de Noël. Vous avez jusqu'au vendredi 31 octobre 2014 pour inscrire vos enfants aux accueils de loisirs pour les vacances de Noël. **Rappel :** les **vacances de la Toussaint** ont lieu du 17 octobre après la classe au 2 novembre 2014 au matin.

État civil

NAISSANCES

Adèle Simoës, Assitan Sow, Jeanne Ory, Luka Lesieur, Sara Navarro, Louna Nunes Engel, Nolan Luçon, Léo Debrault, Kélian Noukeu, Quentin Arenas, Gabriel

Ardiet, Ibrahim Ouati, Lina Thyéry, Lilian Salançon, Alexandre Ribier, Alice Ferrer De Almeida Cardoso, Jean-Louis Honde Banga, Alexandre Launay, Elisa Ghidina-Cavanna, Sanga Sacko, Ismaël Sacko, Elina Dos Reis, Thibault Serrier, Alix Genuit

MARIAGES

Tentlo Kamwa et Ashu Azie
Cyriaque N'Dickini et Cassandra Ferreira
Bruno Hermellin et Marie-Claire Pernis
Pascal Lucas et Nadine Poiret

DÉCÈS :

Huguette Bragado épouse Bougeayres (78 ans)
Réjane Gadeski veuve Bellegou (93 ans)
Georges Lemius (94 ans)
Saâdia Talbi (70 ans)
Alain Allaoua (61 ans)
Jean Barth (86 ans)
Yvonne Marlin veuve Pruvost (92 ans)
René Enjalbal (58 ans)
Serge Jennet (65 ans)
Zygmund Jablonski (83 ans)
Felicidade Antonia Zambujo Veuve Gois (86 ans)
Jacqueline Niss (93 ans)
Alain Lefebvre (66 ans)
Arlette Louvrier (66 ans)
Evelyne Meignen (59 ans)
Georges Ostwalt (76 ans)

Pratique

HÔTEL DE VILLE DE COMBS-LA-VILLE

Place de l'Hôtel de Ville
77 385 Combs-la-Ville Cedex
Tél. : 01 64 13 16 00

OUVERTURE DES SERVICES MUNICIPAUX

- du lundi au vendredi de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 17h15 (accueil de la mairie ouvert jusqu'à 17h30)
 - le samedi de 8h45 à 11h45
- Les services Enfance-scolaire, Urbanisme, et Formalités administratives sont fermés les mardi et jeudi après-midis. La régie municipale n'est ouverte que le matin. Le service Urbanisme ouvre le dernier samedi de chaque mois.

SERVICES DE GARDE

Médecins : deux services de garde de médecins généralistes fonctionnent la nuit (de 19h à 7h), les dimanches et les jours fériés en l'absence de votre médecin traitant :

- Médecins d'Urgence 77 : 0 825 826 505
- SOS Médecins : 0 820 077 505



Pharmacies : les pharmaciens de Combs-la-Ville assurent une permanence tous les lundis matins à tour de rôle. La liste est affichée sur leurs vitrines (39 15 appel).

Retrouvez Rencontre à Combs sur www.combs-la-ville.fr

Cours de musique Patrice Creveux

Piano, orgue, synthétiseur,
basse, batterie,
guitare acoustique et électrique,
flûte à bec et traversière, saxophone,
chant variété et jazz.

- Atelier de découverte instrumentale
- Informatique musicale
- Enfants et adultes

16 rue des Ecoles • 77380 Combs-la-Ville

Tél : 01 60 60 98 69

contact@cours-creveux-musique.fr - www.cours-creveux-musique.fr



Successeur Alain Hupet
Décorateur paysagiste

B&F

CRÉATEURS PAYSAGISTES

36, GRANDE RUE
77166 EVRY GRÉGY SYERRES

07.89.47.68.38 - 06.86.70.95.47

BFCREATEUR.SPAYSAGISTES@GMAIL.COM



Isolation Protection Fermetures

La rénovation énergétique de votre Habitat

depuis 1981



ZAC de l'Ormeau - 22 rue Pierre et Marie Curie - 77380 COMBS LA VILLE - contact@ipf-renovation.fr - www.ipf-renovation.fr

Vous souhaitez :

- Améliorer votre **CONFORT**
- Renforcer votre **SÉCURITÉ**
- valoriser votre **PATRIMOINE**
- Réduire votre **FACTURE énergétique**

↳ Consultez-nous au 01 64 13 66 13



fenêtres - portes d'entrée - volets - stores - portes de garage - portails - clôtures - grilles



SUNSO

SUN & BEAUTY LOUNGE

COMBS-LA-VILLE

01 60 60 01 01

3, place de l'an 2000
77380 Combs-la-ville

elle lui

offre découverte

-50%*

de remise sur
votre première
prestation ou
séance de bronzage

BRONZAGE PROGRESSIF UV
SOINS de BRONZAGE
et produits de protection solaire
ÉPILATION à la CIRE
by Excellence Epil
MASCARA semi-permanent
SOINS du VISAGE
Dermalogica
DÉPILATION DURABLE
by DEFINITIVEPIL
ANTI-ÂGE

COLOR BAR OPI
BEAUTÉ des MAINS
BEAUTÉ des PIEDS
FAUX ONGLES
BEAUTÉ des YEUX
AMINCISSEMENT
RAFFERMISSEMENT
RITUELS pour le CORPS
Thalgo

NOUVEAU

Bientôt dans votre
salon SUNSO



AQUABIKING

cabine individuelle :
• amincissement
• anticellulite
• anti-peau d'orange
• renforcement
musculaire
et cardio-vasculaire



*réservé aux nouveaux clients : lors de l'établissement de votre compte sunso classic avec inscription à la newsletter sunso et à notre centrale de réservation internet pour votre première prestation ou séance de bronzage hors salon Dermalogica. Valable dans votre salon SUNSO Combs-la-ville jusqu'au 30 novembre 2014